

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

Aux Contribuables de la susdite VILLE,

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par madame Elyse Lachance, directrice générale/greffière-trésorière, que le conseil de cette municipalité, à une session ordinaire tenue à huis clos à l'Hôtel de ville, le 11 mai 2020, a adopté la résolution SM-094-05-20 concernant la cédule des séances régulières 2020. **Le Conseil fixe les séances ordinaires à partir de juin 2020 le 2^e mardi de chaque mois à 20h00 et les séances se tiendront au centre communautaire et culturel.**

Mois	Mardi
Juin	9
Juillet	14
Août	11
Septembre	8
Octobre	13
Novembre	10
Décembre	8

Publié à Saint-Marc-des-Carières, ce 13ième jour de mai 2020.

Elyse Lachance, dir. gén. / greffière-trés.